

DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE

ROANNAIS
AGGLOMERATION

63, rue Jean Jaurès
42311 ROANNE

N° DP 2022-263

Familles

Appel à projets
de la Caisse d'Allocations Familiales

Demande de subventions

Certifié exécutoire le	01 AOUT 2022
Reçu en préfecture le	29 JUIL. 2022
Publié au RAA le	01 AOUT 2022

DECISION DU PRESIDENT
DE ROANNAIS AGGLOMERATION

Le Président de Roannais Agglomération,

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération, et notamment la compétence facultative « Action sociale d'intérêt communautaire » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 10 juillet 2020 accordant au Président la délégation de pouvoirs pour solliciter toute subvention avec le plan de financement et passer les conventions afférentes, ainsi que leurs avenants ;

Considérant que la Caisse d'Allocations Familiales, dans le cadre des Fonds Publics et Territoires, a pour vocation de contribuer à la réduction des inégalités territoriales et sociales ;

Considérant que dans ce cadre, la Caisse d'Allocations Familiales propose un appel à projets ;

Considérant que le service Familles de Roannais Agglomération met en place des projets remplissant les critères de cet appel à projets ;

Considérant que le montant de ces fonds d'accompagnement varie selon le budget prévisionnel des projets ;

Considérant que les plans de financement prévisionnels de ces actions sont les suivants :

JOURNEES JEUX VIDEO
FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES		
Nature	Montant	Origine	Montant	%
Achats	250 €	Subvention CAF	5 000 €	60%
Autres services ext.	6 631 €	Roannais Agglo.	3 281 €	40%
Charges de personnel	1 400 €			
TOTAL	8 281 €	TOTAL	8 281 €	100%

COMPENSATION BAISSSE FINANCEMENT
Convention Territoriale Globale (CTG)
FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES		
Nature	Montant	Origine	Montant	%
Subventions	76 000 €	Subvention CAF	25 500 €	34%
		Roannais Agglo.	50 500 €	66%
TOTAL	76 000 €	TOTAL	76 000 €	100%

DECIDE

- de solliciter des subventions auprès de la Caisse d'Allocations Familiales, pour les actions suivantes :

Actions	Montant sollicités
Journées jeux vidéo	5 000 €
Compensation baisse financement CTG	25 500 €

- de préciser que cet appel à projets 2022 se termine le 29 juillet 2022.

Par délégation du conseil communautaire,



Yves NICOLIN
Président,
Maire de Roanne